

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [maxime-latour-csscv-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/5e0aef36e21e4dd8eb9febec>

Date d'obtention : 2025-03-25 01:55:29

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Les étapes sont importantes et doivent être respectées, nous devons rencontrer d'abord la personne qui nous relate les faits et faire un bilan avec elle en utilisant la grille d'observation, ensuite nous devons rencontrer les gens impliqués un à un pour aussi faire la grille d'évaluation. Nous devons vérifier si les versions corroborent entre la victime, l'auteur et les personnes impliquées, nous devons confisquer le téléphone de la victime ou de l'auteur. Pour ensuite évaluer s'il s'agit d'un acte malveillant ou non. Pour terminer, l'intervention en contactant le service de police.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Les étapes sont identiques, mais sont aussi très différentes selon la situation, et le protocole change beaucoup, tout en respectant les mêmes étapes. De plus, pour toutes situations, il y a une façon d'interpréter les étapes et que la trousse permet de sécuriser les victimes et de leur mettre en confiance envers la trousse et les intervenants.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape de corroborer la version de tous les acteurs de la situation, ainsi que de trouver s'il s'agit d'un acte malveillant ou non, car il peut s'agir d'un sujet délicat ou l'on doit faire preuve d'objectivité complète.